

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 43

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitaient deux chambres situées au-dessus du four et du pressoir, dans une aile de la ferme. Ulysse et Maurice partageaient une chambre : Fritz, qui était le neveu d'un Conseiller national, disposait de l'autre pour lui seul.

Une porte, généralement fermée à clé, faisait communiquer ces chambres avec le bûcher, et par là, avec la montée du pont qui se trouvait derrière la ferme. Or, malgré les recommandations de l'oncle Héli, les trois gars se conduisaient comme des étourdis, et laissaient cette porte de derrière ouverte.

Ce qui devait arriver, arriva. Par un beau jour de juin, en pleine fenaison, alors que tout le monde était aux champs (ou peut-être pendant le dîner), un voleur s'introduisit dans les deux chambres, et fit main basse sur certains objets : il se garda bien de prendre ceux qui pouvaient facilement le trahir ; ainsi il prit des chaussettes et le réveil de Maurice ; une paire de souliers usagés et le porte-monnaie d'Ulysse ; des mouchoirs neufs, un parapluie et des bandes molletières à Fritz. Mais il n'emporta pas d'habits, ni les trois montres qui étaient suspendues au chevet des lits. Il est possible, aussi, que le voleur ait été dérangé et n'ait pu eu le temps de compléter ses bonnes prises.

Quoiqu'il en soit, aux cris de stupeur et de protestations des trois volés, mon oncle Héli ne put que s'écrier :

— Ça vous vien bien ! oui, c'est bien fait, étourneaux ! Je vous l'ai assez dit, que ça pourrait arriver, mais on ne peut rien vous faire croire ! A présent, courez-lui après, ou bien attendez qu'il revienne ! »

Dès ce jour, la porte de derrière fut pourtant toujours scrupuleusement fermée à clé.

Le soir du vol, Ulysse dit :

— Pour mon compte je veux porter plainte, au nom de nous trois, si vous voulez. Vous contresignerez la lettre.

Il écrivit :

Les Vaux, le 10 juin 1909.

Monsieur le Juge,

Je suis dans l'obligation de porter plainte contre un inconnu qui nous a volé, aujourd'hui, les objets suivants :

A Fritz Kuhn, un parapluie et des molletières, le tout usagé, plus six mouchoirs neufs, sans marques ; à Maurice Blanc, deux paires de chaussettes trouées, mais encore bonnes, et un réveil, avec ressort cassé ; à moi, une paire de souliers, No 443, ressemelés à neuf, et mon porte-monnaie contenant 31 francs, 38 centimes. Si vous le désirez, nous pouvons vous donner d'autres détails sur le signalement de ces objets.

Je vous prie de bien vouloir faire une enquête, le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur le Juge, mes remerciements anticipés, et mes salutations sincères.

Ulysse Cornu,

domestique chez M. Héli Dupré,
Les Vaux.

— A présent, dit Ulysse lorsqu'il eut fini, vous n'avez qu'à signer aussi. J'ai fourni le papier et l'enveloppe, l'encre et la plume ; je vous laisse le soin d'affranchir cette lettre, et de l'envoyer ; mais il faut la recommander.

Et Ulysse ne s'en occupa plus.

En signant, Maurice fit une grosse tache d'encre : impossible d'envoyer cette lettre ainsi.

— Dimanche, se dit-il, je la réécrirai. Et comme Ulysse n'a pas donné de détails suffisants, je la composerai mieux ; et puis, il a fait des fautes d'orthographe, et mon écriture est plus belle que la sienne ; je ne lui dirai rien et je mettrai : « au nom d'Ulysse Cornu, le soussigné. »

Ainsi fit-il, en se trompant de date pour commencer :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

Monsieur le Juge,

Y faut que je vienne vous espliquer que sait entre midi et une eure qu'on a pénétré dent nos chambre, est que cette inconnut a volez les souliers à Ulysse dent la table de nuiz, mon réveve dessus, avec le resor cassé quatre chaussettes à moi, gris et ranse, et des noires dedans le porte-monnaie, 31 francs et 38 centimes à Ulysse ; à

l'alleman des moliers, son vieu riflar et les mouchoirs neuf qu'il arreçu pour sont ànivèrsère.

Y faudrai fère cet enkête tou de suite, Monsieur le Juge, en nous recommandant bien, je vous envoie mes salutations en pressée.

Au nom des trois dommestiques a Héli Dupré Ulysse Cornu, Fritz Kuhn, et le soussigné.

Mais Maurice, qui n'était pas très au clair sur le sens du mot « soussigné » ne signe pas. Il remit la lettre à Fritz en lui disant qu'ayant tout fourni pour l'écrire, il lui laissait le soin de l'expédier et de la recommander.

Fritz lut la lettre, et n'y comprit pas grand-chose. Il murmura :

« C'est le juge pas pouvoir comprendre bien ce lettre ; c'est être du français de Vaud ; c'est moi savoir mieux écrire bon français ; ma écriture être beaucoup meilleure ; ma orthographe plus bonne ; ce soir, c'est moi écrire ce lettre comme convenable ; c'est être stupide ce « juge de paix » ; il faut se tourner au Tribunal-Président pour avoir correct. »

Donc ce dimanche soir, Fritz Kuhn s'enferme à double tour dans sa chambre ; malgré les appels de ses compatriotes, il ne broncha pas, et jusqu'à une heure avancée de la nuit il travailla, en s'aidant d'un dictionnaire allemand-français. Il fit trois brouillons, avant de recopier sa lettre sur du papier grand format. D'abord, il l'écrivit en allemand, puis il la traduisit mot à mot ; ensuite, la trouvant trop longue, il supprima tout ce qui lui parut inutile. Je vous donne la copie « certifiée conforme » de ce chef-d'œuvre qui lui coûta tant de peine, et je vous laisse le soin de la traduire en bon allemand, afin que vous ayez le droit de rire de son drôle de français.

Fritz, en se hâtant de faire sa copie, ne prit pas garde à la double erreur de la date :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

A le haut respecté Monsieur
Président de le Tribunal.

Très haut respecté Monsieur,

C'est à moi très deuil de faire à vous une lamentation contre un ignoré, lequel a arraché de nos pièces les êtres successifs :

Mon parapluie avec mes rubans d'étrésillons, et aussi six draps de poche, non encore servis, reçus de mon trésor au jour de mon enfancement (nativité). A notre pasteur de vaches lui avoir arraché sa chausures énormes (No 43 !) avec plantes du pied à neuf, et sa poche à monnaie, avec 31 francs 38 centimes. A le coquin a pris quatre demi-bas avec beaucoup d'ouvertures, et son réveille-matin qui a sa plume de tendon en rupture.

C'est moi vous prier modestement, Haut Président de le Tribunal, que vous faire enquête par diligence. Remerciant vous loin avant, je me recommande vous respectueux.

Haut-attention-plein.

Fritz Kuhn, stagiaire
chez M. Héli Dupré, propriétaire.
Les Vaux.

C'était le 18 juin que M. le Président du Tribunal reçut la belle lettre (non recommandée, du reste) de notre ami Fritz. Il était de fort méchante humeur, à ce moment-là, car il sortait d'une séance aussi longue qu'écrasante, tant à cause de la chaleur que du nombre de témoins à entendre. Il lut deux fois la lettre qui lui parut un poisson d'avril en retard, puis il regarda la date : 10 juillet 1909. Alors il ne douta plus de la farce, et confia la lettre au panier, en l'accompagnant d'un juron sonore.

Et les trois volés s'étonnaient fort de ne pas voir arriver le juge de paix, toujours occupé de tant de guerres. Ulysse en perdit tout respect pour les autorités ! Mais le plus étonné fut le juge lui-même, le jour où mon oncle Héli l'arrêta pour lui demander raison de son indifférence. Il fallut admettre que cette fameuse lettre ne lui était jamais parvenue, et pour cause !

A ceux qui pensent que je raconte cette histoire pour me moquer des Allemands un peu trop sûrs de leur compréhension de notre langue, ou de ceux qui ont la prétention de la connaître mieux que les Vaudois, je leur dirai : détrompez-

vous ! je n'ai voulu que vous mettre en garde contre l'emploi inintelligent des dictionnaires, et vous signaler les pièges que les traductions vous tendent, quand on s'y prend comme Fritz Kuhn, aujourd'hui gros bonnet en Suisse allemande, et qui fut stagiaire agricole chez mon oncle Héli.

Céréalis.

La voix de la nature. — Dialogue d'un père et de son fils :

— Tu vois ce ruisseau, il n'est pas comme toi, il suit toujours son cours.

— Oui, mais ça n'a pas l'air de l'amuser beaucoup : il murmure tout le temps !

Royal Biograph. — A son programme de cette semaine, la Direction du Royal Biograph présente deux films d'aventures des plus émouvantes : **L'Express de Minuit !** grand film dramatique en 4 parties. Un **beau Reportage** est un excellent film d'aventures dramatiques et humoristiques en 3 parties. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — C'est donc cette semaine que sera présenté au Théâtre Lumen le dernier chapitre de l'immense succès **Les Misérables** : « Marius ». Dans « Les Misérables », la qualité essentielle et le respect absolu de l'esprit qui inspira Victor Hugo. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
Téléphone 59.60
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Jaja Santé, Tommes.
J. Barraud-Courvoisier

Vins du pays et étrangers

Liqueurs. — Luy Cocktail.

Gros et détail.

Assortiment par caisses.

:: H. COTTIER, av. Ruchonnet 6, LAUSANNE ::

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc
Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE



Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.

Comptoir de Bijouterie
et Orfèvrerie

Madame

M. LASSUEUR

(Anc. HALDY)

Rue de Bourg 7, 1^{er} étage

LAUSANNE

Gravures — Armoires



PLUMES - CRINS
DUVETS

Prix très modérés

Confection très soignée
de Literie

Mme Vve

Brouilhet - Dodille

PIANOS ET HARMONIUMS

F. DIVORNE, Lausanne

Av. d'Echallens, 8 Téléphone 24.90

VENTES, LOCATIONS, ÉCHANGES

ACCORDAGES ET RÉPARATIONS



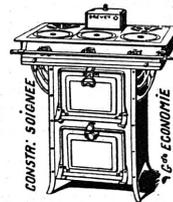
Horlogerie
soignée

ZENITH - OMEGA
CLARENZIA
ETERNA
etc.

Réparation soignée garantie de Montres,
Réveils, Pendules

BIJOUTERIE
OR - ARGENT

Double
et plaqué or
Orfèvrerie argent
et métal argenté



Pour un bon fourneau de
marque renommée,
adressez-vous en toute
confiance au **Dépôt de
la Fabrique**

„Le Rêve“

Le plus grand choix à
des prix défiant toute
concurrence.

O. FLACTION

Maupas, 6 — LAUSANNE

Union Vaudoise du Crédit

Rue Pépinet 2, LAUSANNE

16 Agences dans le Canton de Vaud

Escompte de papier - Ouverture de crédits
- et en général toutes opérations de banque -

Nous recevons des sociétaires en tout temps

Dividende payé ces dernières années 7 o/o

Attention aux contrefaçons! Nous informons
le public qu'il n'y
a ni produit similaire, ni remplaçant le **LYSOFORM**,
mais des contrefaçons dangereuses ou sans valeur!
Exigez les emballages originaux portant
notre marque brevetée :

Flacons : 100 gr. : 1 fr. ; 250 gr.
2 fr. Savon toilette : 1 fr. 25. —

Fabrique et bureaux : S. S. A. LYSOFORM, Lausanne-Flon.



Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à **Sennwald** (Ct. St-Gall)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour

Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures

Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine
de moutons. Échantillons franco.



BOISSELLERIE

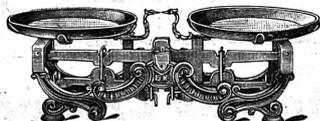
Grand choix de seilles à haricots,
Seilles à laver, rondes et ovales.
Ameublement de chambre à lessive.
— Travaux sur commande. —

R. GRUAZ

St-Laurent, 31 (2^e cour) - Tél. 44.52

RÉPARATIONS

POIDS ET MESURES



E. COCHET

LAUSANNE

Magasin et Ale, 11

Téléphone 87.01

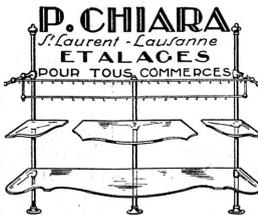
Balances de tous systèmes.

Spécialité d'appareils soignés sur commande. - Réparations.



Henri ROSSIER et ses Fils
successeurs

**VILLENEUVE
BÉCHERT-MONNET & Cie
LAUSANNE**



MAISON DU VIEUX

44, Martheray, Lausanne, tél.
9106 se rappelle au public chari-
table pour son ravitaillement
en vêtements, sous-vêtements,
chaussures, lingerie, literie, li-
vres, fourrures, jouets, meubles
et objets divers encore utilisables,
dont elle a toujours un
urgent besoin. — Vente aux
petites bourses à des prix très
modiques. — Ouverte chaque
jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h.
— Fermée le samedi après-
midi. On va chercher sans frais
à domicile. Un coup de télé-
phone au No 91.06, ou une sim-
ple carte suffit. Les envois du
dehors peuvent se faire en
port dû. — Tout don en argent
est aussi le bienvenu ; chèque
postal 11. 1363. — Cordial
merci d'avance aux généreux
donateurs.

LAUSANNE
Le Café Vaudois
RESTAURANT

Place Riponne

G. HENRIOD

Petit-Chêne, 3 LAUSANNE

TÉLÉPHONE 22.54

Surveillance

les immeubles, villas, parcs, fabriques, banques, chantiers, dépôts,
usines, magasins, bureaux, etc.

Abonnements de vacances

combinés avec police d'assurance contre le vol par effraction.

Service d'ordre et de surveillance

de jour et de nuit, aux expositions, grandes fêtes, courses, régates,
journées d'aviation, etc.

F. MARMILLOD, directeur

Théâtre Lumen

Du vendredi 22 au jeudi 28 octobre 1926

Dimanche 24 octobre : 2 matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30

Fin du chef-d'œuvre de l'écran français

LES MISÉRABLES

D'après l'émouvant et immortel poème de

Victor Hugo

Cette semaine : **MARIUS**

3^{me} et dernier chapitre :

Royal Biograph

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39

Du vendredi 22 au jeudi 28 octobre 1926

Dimanche 24 octobre : 2 matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30

Deux grands succès :

L'Express de Minuit

Grand film dramatique en 4 parties.

Un beau reportage !

Comédie dramatique et humoristique en 3 parties.

Imprimerie Pache-Varidel & Bron Pré-du-Marché
LAUSANNE